



BDC • La réalisation d'un rapport de vérification périodique



Concevoir - Rechercher

Qualité - Sécurité - Environnement

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Il s'agit de réaliser un rapport de vérification ce qui consiste à formaliser les constatations effectuées, à localiser les points sur lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires ou du référentiel et à rédiger les observations en cas de non-maintien en conformité.

COMPÉTENCES

1. Formaliser une vérification dans un rapport d'intervention.
2. Rendre compte verbalement au client du résultat d'une intervention.
3. Finaliser une mission au retour en agence.



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0248)

État : Active

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de Professionnalisation
- POE Individuelle/Collective
- Plan de développement des compétences
- CPF